



23 octobre 2021 à Uzerche. Assemblée Générale de l'association Urgence ligne POLT. Résolution adoptée à l'unanimité.



2, rue Galilée - 18100 - VIERZON
contact@urgencelignepolt.fr
www.urgencelignepolt.fr

Président : M. Jean-Claude SANDRIER
Chevalier de la Légion d'Honneur.
Membre Honoraire de l'Assemblée
Nationale

AG21
Résol2

**NOS TERRITOIRES MÉRITENT LA MODERNISATION TOTALE
DE LA LIGNE PARIS-ORLÉANS-LIMOGES-TOULOUSE
POUR 2025
AVEC MAINTIEN RENFORCÉ DE DESSERTES DE QUALITÉ**

**Déclaration de l'Assemblée Générale de l'association
« Urgence Ligne POLT » tenue à UZERCHE le 23 octobre 2021.**

Nous demandons la réunion de l'État et des Régions, en urgence, afin d'aboutir à un accord sur le financement et la signature d'une convention avant la fin de l'année, afin d'assurer la réalisation de la modernisation de l'axe POLT, inscrite dans le schéma directeur de la ligne.

L'État a proposé de prendre les deux tiers du financement de cette modernisation qui doit permettre, avec les nouveaux trains (première livraison fin 2023), de gagner 20min pour un Limoges-Paris et 34min pour un Toulouse-Paris, avec une régularité améliorée. Lorsqu'il est possible de réunir quelques milliards d'euros en quelques mois, il doit être possible de réunir quelques dizaines de millions d'euros en quelques jours, dans l'intérêt général de nos territoires et de leurs habitants.

Nous nous félicitons de la tenue de la première réunion du groupe de travail dont notre association avait demandé la constitution afin d'aller vers une deuxième phase de modernisation.

Sa réunion le 14 octobre 2021, a décidé de fixer un premier objectif : atteindre un temps de parcours Limoges-Paris en 2h30, avec déclinaison des gains de temps sur l'ensemble des gares de la ligne.



23 octobre 2021 à Uzerche. Assemblée Générale de l'association Urgence ligne POLT. Résolution adoptée à l'unanimité.

L'Etat va faire engager les études nécessaires. Les conclusions seront rendues à la fin du premier semestre 2022.

C'est un pas primordial pour POLT qui renforce la légitimité de nos autres objectifs.

Nos demandes complémentaires sont :

- **2 à 3 allers-retours quotidiens rapides sur toute la ligne, de Paris à Toulouse ;**
- **14 allers-retours quotidiens** (au lieu de 11 prévus en 2025) **afin de garantir et améliorer l'efficacité et la fiabilité des dessertes de toutes les gares ;**
- **Fixer l'horizon 2025 pour la fin des travaux de régénération et des deux phases de modernisation** (La régénération consiste en une remise à niveau des infrastructures. La modernisation comprend la livraison de matériel roulant « propre », neuf et confortable, des gains de temps de trajet, une régularité accrue, et tous aménagements techniques et technologiques susceptibles d'améliorer les performances et la fiabilité du service rendu).

QUATRE ENJEUX MAJEURS APPELLENT CE NIVEAU D'ENGAGEMENT :

- **Un enjeu économique**, afin de renforcer l'attractivité de tous nos territoires par une desserte performante, voyageurs et fret.
- **Un enjeu écologique**, alors que le rail émet 9 fois moins de gaz à effet de serre que la route et consomme 6 fois moins d'énergie. Un récent arrêt du Tribunal Administratif de Paris enjoint l'État de respecter ses engagements dans la lutte pour l'environnement et parmi les grandes mesures édictées par cette décision de justice, est citée en 2^e place l'augmentation, d'ici 2023, du trafic ferroviaire français de 20% à 25% par rapport à 2018, aussi bien pour les voyageurs que pour le fret.
- **Un enjeu social**, avec un coût de transport sur une ligne classique moins élevé qu'avec la grande vitesse et qui correspond à l'objectif annoncé par SNCF de doubler le nombre de voyageurs d'ici 2030.
- **Un enjeu territorial**, car réduire la fracture territoriale c'est réduire les inégalités en matière d'emplois, de santé, d'éducation, de recherche, d'infrastructures... et donc permettre une meilleure efficacité économique. A l'heure où le contexte Covid19 a provoqué un désir de retour à une vie plus saine et un mouvement de population vers les provinces, la dimension de cet enjeu est à prendre en compte, notamment en matière de dessertes des gares intermédiaires et lignes affluentes.



23 octobre 2021 à Uzerche. Assemblée Générale de l'association Urgence ligne POLT. Résolution adoptée à l'unanimité.

LA LIGNE POLT A ÉTÉ CLASSÉE PAR L'ÉTAT COMME LIGNE STRUCTURANTE NATIONALE, CELA SOULIGNE SON CARACTÈRE INDISPENSABLE ET INCONTOURNABLE.

Nous veillerons donc à ce que s'engage un effort pérenne pour les usagers avec des dessertes efficaces et fines de tous nos territoires, ainsi que pour les trains de nuit et le fret.